



## PREPARATION AU CONCOURS D'ACCES A L'ECOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE

L'Institut d'études judiciaires organise une préparation au premier concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature - ENM. L'ancienneté de la préparation, la qualité des intervenants et l'intensité des enseignements en font une préparation incontournable au concours de magistrat.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Etre titulaire d'un master ou d'un diplôme équivalent et être âgé de moins de 31 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année du concours.

Inscription en ligne début juillet ([http://www.u-paris2.fr/09031984/0/fiche\\_pagelibre/&RH=INSTITUTS](http://www.u-paris2.fr/09031984/0/fiche_pagelibre/&RH=INSTITUTS))

Droits d'inscription hors affiliation à la sécurité sociale étudiante : 761.10 euros.

Les étudiants boursiers (CROUS) sont exonérés du paiement des droits.

### ORGANISATION GENERALE DES ETUDES

Les enseignements préparent aux épreuves d'admissibilité et d'admission. La préparation commence début octobre et se termine à la mi-mai.

Elle est organisée de la façon suivante :

**1 - Préparation à l'épreuve écrite de connaissance et compréhension du monde contemporain** : cours magistraux de 6 à 8h par semaine, complétés par 2 à 3 séminaires de 2h par semaine et par 1 séance de groupe de travail de 2h par semaine. 5 galops d'essai d'une durée de 5h sont organisés dans l'année, le samedi dont le concours blanc. Cette formation est complétée par des enseignements en culture judiciaire et histoire des libertés publiques, en culture juridique européenne, en culture économique et en géopolitique.

**2 - Préparation aux épreuves juridiques écrites de droit civil ou procédure civile et de droit pénal ou procédure pénale** : un cours de droit civil et un cours de droit pénal (2 heures tous les 15 jours), un séminaire de droit civil ou de droit pénal (alternance hebdomadaire), un groupe de travail de droit civil ou de droit pénal (alternance hebdomadaire), un cours de procédure civile et 1 cours de procédure pénale de 2h par semaine.

4 galops d'essai ( 4 cas pratiques et 4 dissertations) sont organisés dans l'année pour chacune des épreuves, le samedi dont le concours blanc.

**3 - Préparation à l'épreuve écrite de Questions à réponses courtes (QRC) de droit public** : des cours de 2h par semaine et 3 galops d'essai dans l'année d'une durée de 2h dont le concours blanc.

**4 - Préparation à l'épreuve écrite de note de synthèse (épreuve d'admission) :** 1 séance de méthode (note de synthèse en chaire) en début de préparation et 6 entraînements dans l'année le samedi d'une durée de 5h dont le concours blanc.

**5 - Un concours blanc** est organisé au mois de mars.

**6 - Cours de langues :** des cours d'anglais et d'espagnol sont organisés, à raison d'1h30 par semaine, de la mi-octobre à début mai.

**7 -Préparation aux épreuves orales :** dès les résultats d'admissibilité, les étudiants admissibles sont accompagnés pour la rédaction de leur fiche individuelle de renseignement. A compter du mois de septembre, ils sont entraînés à l'épreuve de mise en situation collective et d'entretien avec le jury et en anglais. Un atelier de prise de parole animé par un professionnel de la communication (d'une durée de 6 heures) leur est proposé.

**8 - Cycle de conférences de l'I.E.J. : « Regards sur l'actualité » :** ces conférences ont un triple objet : permettre aux étudiants un recyclage de leurs connaissances, compte tenu des modifications intervenues depuis la fin de leurs études ; attirer leur attention sur les grandes questions d'actualité ; leur faire rencontrer les représentants des milieux judiciaires et au-delà, de la société civile. Elles ont lieu du mois d'octobre au mois d'avril.

**9 - Cycle de conférences sur la sécurité et la justice en association avec l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice.**

L'Université Panthéon-Assas et l'I.N.H.E.S.J. ont signé une convention de partenariat dont l'objet est de "développer une relation privilégiée par des échanges intervenant principalement dans le domaine de la formation, de la participation à des groupes de travail, de réalisation d'études, de conférences dans les thématiques liées à la sécurité et à la justice et présentant un intérêt commun pour les deux entités". Ces conférences ont lieu du mois d'octobre au mois de mars.

**10 - Stages dans les juridictions :** des stages dans les juridictions sont organisés à la Cour d'appel de Paris pour les étudiants inscrits à raison d'1/2 journée par semaine pendant 6 mois de janvier à juin. Se renseigner au secrétariat de l'I.E.J. dans le courant du mois d'octobre. En 2016, sur 15 étudiants recrutés à titre rémunéré à la Cour d'Appel de Paris, 13 sont inscrits à l'IEJ Pierre Raynaud. Par ailleurs, les étudiants de l'IEJ peuvent effectuer des stages conventionnés tout au long de l'année, un espace dédié aux offres de stages est accessible sur l'ENT.

## **RESSOURCES PEDAGOGIQUES ET ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)**

Les étudiants de l'IEJ disposent d'un espace numérique de travail hébergé sur la plateforme Agorassas (<http://www.agorassas.fr/>). Ils peuvent également accéder à l'ensemble des ressources de la bibliothèque d'Assas (documentation papier et électronique).

### Contact

Institut d'Etudes Judiciaires « Pierre Raynaud » - Centre Panthéon - 12 place du Panthéon - 75005 Paris  
Tél 01 44 41 56 32 – mèl : [concoursiej@u-paris2.fr](mailto:concoursiej@u-paris2.fr) – site internet : [www.u-paris2.fr](http://www.u-paris2.fr)

### Liens utiles

Site de l'Ecole nationale de la magistrature : <http://www.enm-justice.fr/>

Site de l'Institut National des Hautes Études de la Sécurité et de la Justice : <http://www.inhesj.fr/>